

## **Pour les clients — nouvelle section importante du site Web de l'Ordre des massothérapeutes de l'Ontario**

L'Ordre des massothérapeutes de l'Ontario est ravi d'annoncer le lancement de la nouvelle section de son site Web, intitulée « [Pour les clients](#) ». Il s'agit d'un endroit où les clients des services de massothérapie peuvent obtenir des renseignements sur leurs droits, ce qu'ils peuvent attendre de leur massothérapeute (autorisé ou non) et sur la manière dont l'Ordre des massothérapeutes de l'Ontario peut les aider s'ils ont des questions ou des préoccupations concernant les soins qu'ils ont reçus.

Grâce à ces pages Web, les clients peuvent également en apprendre davantage sur le consentement éclairé en matière de traitement, notamment :

- Les exigences en matière de consentement écrit pour le traitement des zones sensibles.
- L'importance de maintenir des limites professionnelles dans la relation client-thérapeute.
- Des renseignements sur la politique de tolérance zéro en matière d'abus de l'Ordre des massothérapeutes de l'Ontario.
- La manière dont le registre public peut appuyer la prise de décision éclairée des clients quant à leurs soins de santé.
- Le rôle de l'Ordre des massothérapeutes de l'Ontario en ce qui concerne le fait de s'assurer que le public reçoit un traitement de massothérapie sécuritaire, efficace et éthique.

L'Ordre des massothérapeutes de l'Ontario s'engage à sensibiliser le public à son mandat de protection du public et à fournir des ressources afin que les clients puissent prendre des décisions éclairées sur leurs soins de massothérapie. Nous vous encourageons à partager cette nouvelle section de notre site Web avec vos clients. Nous aimerions également vous rappeler les autres ressources en matière de renseignements destinés aux clients pour votre pratique, notamment :

- La [brochure à trois volets sur les droits des clients](#) (ce document peut être imprimé sur un papier double face et plié pour en faire une brochure à trois volets).
- L'[affiche Qu'est-ce que la massothérapie](#) (ce document peut être imprimé sur une feuille de 11 x 17 pop et affiché dans votre cabinet).
- [La massothérapie et la COVID-19 — ce que vous devez savoir](#) (ce document est destiné aux clients et peut être imprimé et affiché dans votre cabinet).



Si vous avez des questions sur ces ressources ou si vous souhaitez obtenir davantage de renseignements sur les initiatives de sensibilisation du public de l'Ordre des massothérapeutes de l'Ontario, veuillez prendre contact avec [communications@cmto.com](mailto:communications@cmto.com).